

FICHE INTENDANCE – ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023
(à compléter impérativement, y compris pour les élèves externes)

A RETOURNER AU PLUS TARD LE 04/07/2022

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

NOM : JARRY
Prénoms : NOE ALEL
Classe ou niveau : 3^e

CHOIX DU RÉGIME 2022/2023

Qualité INT

DP 5 jours

DP 4 jours

EXT

TARIFS 2022 **

Demi-pension forfait « 5 jours » ou DP 5, (du lundi au vendredi) : 525.69 €

Demi-pension forfait « 4 jours » ou DP 4, (lundi, mardi, jeudi et vendredi) : 461.07 €

Le forfait internat : 1394.76 €

Tout changement de régime fera l'objet d'une demande écrite et motivée de la famille et sera soumise à l'autorisation du Chef d'Établissement.

Les élèves externes peuvent, en fonction de leur emploi du temps, déjeuner au maximum deux fois par semaine au self au tarif de 3.55 €, le paiement est à effectuer, par avance, à l'Intendance.

***Les tarifs indiqués ci-dessus sont ceux votés pour l'année 2022, ils sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en 2023 en fonction de la délibération budgétaire annuelle de la Collectivité Territoriale de rattachement.*

AVIS AUX FAMILLES (facture de pension ou demi-pension)

- Indiquer ci-dessous les renseignements concernant le **responsable financier** de l'élève (personne qui prend en charge les frais scolaires et/ou qui perçoit les bourses) :

Nom : JARRY
Prénom : LAURENT

Adresse : Père - Mère - Autre (préciser) * : 76 rue des Vignes

Code Postal : 87350 Ville : PAMAZOL

☎ domicile : ☎ portable : 06 72 14 03 86

Mail : lau.jarry@free.fr

- Les avis aux familles sont envoyés par mail ou distribués aux élèves en début de trimestre (il n'y a pas d'envoi postal) ;
- Le règlement devra être effectué soit par chèque à l'ordre du « Collège J.B. Darnet », soit en espèces directement au service Intendance, soit par télépaiement (modalités précisées sur l'avis aux familles) en respectant la date limite de paiement ;
- Possibilité de régler mensuellement par prélèvement automatique (cocher la case ci-dessous)

Je souhaite bénéficier du prélèvement mensuel (voir modalités page 2)

Joindre impérativement pour tous les élèves (y compris les externes), un relevé d'identité bancaire (RIB)

Signature du représentant légal

Signature du responsable financier si différent

ADHÉSION A LA MENSUALISATION PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Vous avez la possibilité d'adhérer à la mensualisation par prélèvement automatique pour le règlement de vos frais scolaires. Si vous souhaitez opter pour cette modalité, il vous suffit de compléter le mandat de prélèvement ci-joint (page 3) et de le retourner avec la fiche intendance, en n'oubliant pas de cocher la case dédiée en première page de ce document.

Chaque mois une somme est prélevée par le Collège sur le compte bancaire de la famille selon le calendrier suivant, (les montants indiqués ci-dessous sont susceptibles d'être modifiés, un échéancier sera adressé à chaque famille avant le premier prélèvement) :

Echéancier	Pour un élève interne	Pour un élève demi-pensionnaire - DP5	Pour un élève demi-pensionnaire – DP4
OCTOBRE	138 €	52 €	46 €
NOVEMBRE	138 €	52 €	46 €
DECEMBRE	138 €	52 €	46 €
JANVIER	138 €	52 €	46 €
FEVRIER	138 €	52 €	46 €
MARS	138 €	52 €	46 €
AVRIL	138 €	52 €	46 €
MAI	138 €	52 €	46 €
JUIN	138 €	52 €	46 €
JUILLET	Prélèvement d'ajustement	Prélèvement d'ajustement	Prélèvement d'ajustement

Les **prélèvements mensuels** sont réalisés aux environs du 7 du mois correspondant.

Le **prélèvement d'ajustement** de juillet correspond à la différence entre le montant total des factures trimestrielles et le total des sommes prélevées d'octobre à juin, ce prélèvement permet de tenir compte des attributions des différentes bourses, primes, remises d'ordre et régularisations diverses.

Si le montant des sommes prélevées est supérieur au montant de la facture, le trop-perçu est systématiquement **remboursé à la famille lors de l'ajustement en juillet**.

Exemple : Une famille a opté pour le prélèvement automatique des frais de pension de son fils. Une somme de 138 € est prélevée du 7 octobre au 7 juin : 1242 € ont donc été prélevés. Si le total des factures trimestrielles est de 1394.76 €, le prélèvement d'ajustement du mois de juillet sera de $1323.45 € - 1242 € = 152.76 €$. Si au contraire, en raison de l'attribution d'une bourse déductible ou d'une remise d'ordre, le total des factures trimestrielles s'élève à 845 €, un remboursement de 397 €, (soit $1242 € - 845 €$), sera effectué par virement automatique sur le compte bancaire de la famille.

 Les familles bénéficiant de bourses et/ou primes, optant pour le prélèvement automatique ne seront remboursées **du trop-perçu éventuel que lors du prélèvement d'ajustement en juillet**.

Le prélèvement automatique est reconduit d'année en année. La famille peut demander à tout moment, de plein droit, l'arrêt du prélèvement automatique en adressant un courrier à l'Agent Comptable du Collège. Le prélèvement automatique pourra être arrêté d'office par l'Agent Comptable après un rejet de la part de la banque.

Il s'agit d'un service supplémentaire que nous vous proposons, l'adhésion n'est donc en aucun cas obligatoire.

Comment compléter le mandat de prélèvement : il suffit de renseigner précisément les zones :

- « Nom et Prénom de l'élève »,
- « Désignation du titulaire du compte à débiter »,
- « Désignation du compte à débiter »,

Dater et signer **et retourner à l'Intendance sans oublier de joindre un relevé d'identité bancaire**.

Tout changement de coordonnées bancaires de la famille devra être immédiatement signalé au service Intendance.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat/Autres.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez COLLEGE J.B.DARNET à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de COLLEGE J.B.DARNET.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 32 ESD 83356E

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE : JARRY NOË

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom : JARRY LAURENT Adresse : 76 rue des Vignes Code postal : 87350 Ville : PANAZOC Pays : FRANCE	Nom : COLLEGE J.B.DARNET Adresse : 28 AVENUE DE PERIGUEUX Code postal : 87500 Ville : SAINT YRIEIX LA PERCHE Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER	
IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)	IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)
FR7820041010060258249602782	PSSITFRPP(2111)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif <input checked="" type="checkbox"/> Paiement ponctuel <input type="checkbox"/>	
Signé à : PANAZOC	Signature : 
Le (JJ/MM/AAAA) : 26/8/22	

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :
Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE de votre compte courant (au format IBAN BIC)**Rappel :**

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par COLLEGE J.B.DARNET. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec COLLEGE J.B.DARNET.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

3/3

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Ce relevé est destiné à être remis, sur demande de vos créanciers et débiteurs, français ou étrangers appelés à faire inscrire des opérations sur votre compte (virements, prélèvements...). Nous vous rappelons que les informations contenues dans votre RIB/IBAN sont de nature confidentielle, c'est pourquoi nous vous invitons à la plus grande vigilance avant leur transmission.

We remind you that the information contained in your RIB/IBAN is on confidential nature, and we thus strongly encourage you to be vigilant as regards its transmission.



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

RIB - Identifiant national de compte

ÉTABLISSEMENT	GUICHET	N° COMPTE	CLÉ RIB	DOMICILIATION
20041	01006	0258249G027	22	LA BANQUE POSTALE LIMOGES CENTRE FINANCIER

IBAN - Identifiant international de compte

FR58 2004 1010 0602 5824 9G02 722

BIC - Identifiant international de l'établissement

P S S T F R P P L I M

Titulaire du compte

MR JARRY LAURENT
76 RUE DES VIGNES
87350 PANAZOL



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

RIB - Identifiant national de compte

ÉTABLISSEMENT	GUICHET	N° COMPTE	CLÉ RIB	DOMICILIATION
20041	01006	0258249G027	22	LA BANQUE POSTALE LIMOGES CENTRE FINANCIER

IBAN - Identifiant international de compte

FR58 2004 1010 0602 5824 9G02 722

BIC - Identifiant international de l'établissement

P S S T F R P P L I M

Titulaire du compte

MR JARRY LAURENT
76 RUE DES VIGNES
87350 PANAZOL

ELEVES INTERNES

COUPON A RENVoyer AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION

Je soussigné(e) : NOM : JARRY Prénom : LAURENT

Responsable légal de l'élève : JARRY NOË Classe : 3^e

- Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'internat
- Autorise mon enfant (lycéens uniquement) à sortir le mercredi après-midi de 13 h à 17 h 55
 oui non

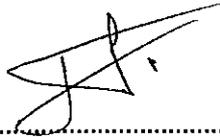
Rappel : Les élèves de collège SEGPA et 3^{ème} Prépa-Métiers ne peuvent être autorisés à sortir librement.

- Autorise mon enfant à rentrer à mon domicile le mercredi après les cours jusqu'au jeudi 7 h 45
 oui non sauf si RdV médical
- Autorise mon enfant à participer aux activités et sorties organisées dans le cadre de l'internat (UNSS, sorties cinéma, spectacles...).

oui non

A PARAZOL le 26/8/22

Signature des responsables légaux (ou de l'élève majeur)



FICHE D'URGENCE A L'ATTENTION DES PARENTS

Nom : JARRY Prénom : NOÉ
Classe : 3^e Date de naissance : 19/12/2008

Nom et adresse du **représentant légal préférentiel** :
Laurent Jarry Fb. rue des Vignes 87350 PANAZOL

Nom et adresse du **deuxième représentant légal** :
Fatima Jarry idem

N° et adresse du centre de sécurité sociale : CPAM Limoges
av. J. Gagnant Limoges

N° et adresse de l'assurance scolaire : GRF 2bd Carnot Limoges

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone.

- 1 – N° de téléphone du domicile : ✓
2 – N° du travail du père : 0555713855 Portable : 0672140986
3 – N° du travail de la mère : Portable : 0604440237
4 – Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :
.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitement en cours, précautions particulières à prendre)

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant : Evélène Moncaud
15 av. de Roussillon 87000 Limoges
0555 051091

Pour les élèves internes

Veuillez joindre une photocopie de l'attestation de sécurité sociale de l'assuré ainsi qu'une photocopie de votre mutuelle (ou CMU) afin d'éviter en cas de consultation ou d'hospitalisation de faire l'avance des frais.

* DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par la famille à chaque début d'année scolaire. Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'attention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

NOTE SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'INFIRMIERIE

L'infirmière accueille les élèves pour quelque motif que ce soit, l'infirmierie était un lieu de soins, d'accueil et d'écoute.

Sauf cas d'urgence les élèves doivent respecter les horaires affichés à l'infirmierie et venir en priorité aux récréations et heures d'études (pour les internes et pour les urgences, l'infirmière assure une astreinte de nuit de 21 h à 7 h).

Evacuation pour raison médicale

L'infirmière apprécie la nécessité d'un retour au domicile. Elle se met en relation avec les parents ou les responsables légaux.

Dispenses de sport

Pour les blessures faites à l'extérieur du Lycée (ex. : le week-end) ou en cas de maladie, seul un médecin pourra établir un certificat médical précisant la durée de la dispense.

Traitements médicaux

Pour les élèves internes, les traitements médicaux doivent être déposés à l'infirmierie accompagnés de l'ordonnance du médecin prescripteur. Ils seront pris sous la responsabilité de l'infirmière.

Pour les élèves demi-pensionnaires ou externes, le(s) médicament (s) à prendre à midi, accompagnés d'une photocopie de l'ordonnance doivent être remis à l'infirmière à l'exception des aérosols en cas de crise d'asthme qui peuvent être détenus par les élèves.

Signature de l'élève :



Signature des parents :



Numéro de l'assuré : 1 72 04 87 085 206 14

Nom de l'assuré :

JARRY LAURENT

Pour mes démarches, j'utilise mon compte ameli.

Avec l'appli sur mon smartphone c'est très simple !

3646 

A l'attention de :

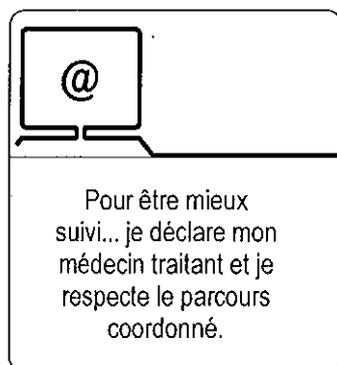
JARRY NOE

C.P.A.M. DE LA HAUTE-VIENNE 22 AVE J. GAGNANT
87037 LIMOGES CEDEX

M. JARRY LAURENT
76 RUE DES VIGNES
87350 PANAZOL

*mon
parcours
d'assuré*

Le 26/08/2022



> MON ATTESTATION DE DROITS A L'ASSURANCE MALADIE

Cher monsieur JARRY,

Vous êtes affilié à un régime d'assurance maladie pour la protection de votre santé.

Pour faire valoir vos droits, vous trouverez ci-joint une attestation à présenter aux professionnels de santé (médecins, pharmacies, etc.) si vous ne disposez pas de la carte Vitale.

En cas de changement d'activité, de déménagement, de mariage ou de naissance, pensez à informer rapidement votre organisme d'assurance maladie et à mettre à jour votre carte Vitale. Vos droits seront ainsi actualisés.

Avec toute mon attention,

votre correspondant de l'Assurance Maladie



La mise à jour de ma carte Vitale, c'est maintenant !

Des bornes de mise à jour sont à ma disposition dans toutes les caisses d'assurance maladie, les pharmacies et dans certains établissements de santé.



Votre attestation de droits à l'assurance maladie à présenter aux professionnels de santé

HAUTE-VIENNE

Numéro de l'assuré : 1 72 04 87 085 206 14

Nom de l'assuré :

JARRY LAURENT

Attestation de droits à l'assurance maladie

Valable du 26/08/2022 au 25/08/2023 sous réserve de changement dans la situation de l'assuré

Organisme de rattachement sécurité sociale	Code gestion	N° de sécurité sociale de l'assuré (à utiliser pour tous les bénéficiaires ci-dessous)	Modulation du ticket modérateur
01 871 4401	10	1 72 04 87 085 206 14	
Bénéficiaires(s) <i>nom de famille suivi d'un éventuel nom d'usage</i>	N° de sécurité sociale du bénéficiaire <i>(pour information)</i>		Né(e) le / rang
JARRY NOE	1 08 12 87 085 346 34		19/12/2008 1

Toute attestation de droits antérieure est à détruire.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant auprès du directeur de votre Caisse.

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 441-1, et suivants du Code Pénal). En outre, la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de tels documents sont passibles d'une pénalité financière au titre des articles L.114-17-1 du Code de la Sécurité Sociale.

CS 60170 49481 Saint Sylvain d'Anjou

P PCGANGERS 21488941 P16ASS1272
PRSM3031D 01ENSP CM G

Pour toute correspondance :

Harmonie Mutuelle
TSA 90130
37049 TOURS CEDEX 1
Tél : 0 980 980 018 (numéro non surtaxé)
Fax : 02 41 68 88 79

Références à rappeler :

N° adhérent : 21488941
N° de gestion du contrat : P16ASS1272
N° groupe : 01ENSP

MONSIEUR LAURENT JARRY
76 RUE DES VIGNES
87350 PANAZOL

Le 4 décembre 2021

Cher Adhérent,

Nous avons le plaisir de vous adresser 2 exemplaires de vos cartes mutualistes. Celles-ci faciliteront vos relations avec les professionnels de santé et les établissements de soins, notamment pour bénéficier du tiers payant (dispense d'avance de frais).

Cette carte annule et remplace les cartes éditées précédemment pour la même période de validité.

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à votre mutuelle.
Bien cordialement.

Pour information : votre résumé de garanties est disponible auprès de votre mutuelle.

HARMONIE MUTUELLE
TSA 90130
37049 TOURS CEDEX 1
Tél : 0 980 980 018 (numéro non surtaxé) Fax : 02 41 68 88 79



Télétransmission hors Sesam-vitale
Code télétransmission : 44222467
OXAN : oxantis.net ; 479834012 ; MU

Période de validité :
du 01/01/2022 au 31/12/2022
N° adhérent : 21488941
N° AMC : 442224671
Typ. conv : MU CSR : 024
Mutuelle inscrite dans l'annuaire AMC

BÉNÉFICIAIRE(S) : NOM - PRÉNOM			GARANTIES OUVRANT DROIT AU TIERS PAYANT RÉGIME OBLIGATOIRE INCLUS*												
DATE DE NAISSANCE - N° SÉCURITÉ SOCIALE - PRODUIT	Rés. conv./Opér.	PHAR	OPAU OXAN	DENT OXAN	AUXM	LABO	RADL	EXTE	COSL	HOCF	HOSD	CHAM	DIV		
JARRY LAURENT 19/04/1972 1720487085206 14 H02486		(1) 100	(2) ***	(3) 200	100	100	100	(4) ***	(5) 175	(6) 480	(7) ***	(8) ***	(9) ***		
JARRY FATIMA 08/03/1982 2820399337001 24 H02486		(1) 100	(2) ***	(3) 200	100	100	100	(4) ***	(5) 175	(6) 480	(7) ***	(8) ***	(9) ***		
JARRY VALENTIN 02/11/2004 1720487085206 14 H02486		(1) 100	(2) ***	(3) 200	100	100	100	(4) ***	(5) 175	(6) 480	(7) ***	(8) ***	(9) ***		
JARRY NOE 19/12/2008 1720487085206 14 H02486		(1) 100	(2) ***	(3) 200	100	100	100	(4) ***	(5) 175	(6) 480	(7) ***	(8) ***	(9) ***		

(1) Y COMPRIS PH2 - LPP-100% - (2) Sur prise en charge - (3) Prothèse et Orthodontie : sur devis détaillé - (4) cf. COSL ADE 100% - ATM 175% OU 195% (PTM) - (5) 195% (PTM) - (6) FJH ILLIMITE - (7) +100%ou+380%(PTM)-MAT +100%ou+400%(PTM) - (8) 3% PMSS/N ou TC - CPA : 3%PMSS/I ou TC - (9) TRAN 100% - OBSQ 46%PMSS

Date d'édition : 03/12/2021

*Les taux, RO inclus, s'appliquent dans le cadre du respect du parcours de soins sans remboursement des franchises.

HARMONIE MUTUELLE
TSA 90130
37049 TOURS CEDEX 1
Tél : 0 980 980 018 (numéro non surtaxé) Fax : 02 41 68 88 79



Télétransmission hors Sesam-vitale
Code télétransmission : 44222467
OXAN : oxantis.net ; 479834012 ; MU

Période de validité :
du 01/01/2022 au 31/12/2022
N° adhérent : 21488941
N° AMC : 442224671
Typ. conv : MU CSR : 024
Mutuelle inscrite dans l'annuaire AMC

BÉNÉFICIAIRE(S) : NOM - PRÉNOM			GARANTIES OUVRANT DROIT AU TIERS PAYANT RÉGIME OBLIGATOIRE INCLUS*												
DATE DE NAISSANCE - N° SÉCURITÉ SOCIALE - PRODUIT	Rés. conv./Opér.	PHAR	OPAU OXAN	DENT OXAN	AUXM	LABO	RADL	EXTE	COSL	HOCF	HOSD	CHAM	DIV		
JARRY LAURENT 19/04/1972 1720487085206 14 H02486		(1) 100	(2) ***	(3) 200	100	100	100	(4) ***	(5) 175	(6) 480	(7) ***	(8) ***	(9) ***		
JARRY FATIMA 08/03/1982 2820399337001 24 H02486		(1) 100	(2) ***	(3) 200	100	100	100	(4) ***	(5) 175	(6) 480	(7) ***	(8) ***	(9) ***		
JARRY VALENTIN 02/11/2004 1720487085206 14 H02486		(1) 100	(2) ***	(3) 200	100	100	100	(4) ***	(5) 175	(6) 480	(7) ***	(8) ***	(9) ***		
JARRY NOE 19/12/2008 1720487085206 14 H02486		(1) 100	(2) ***	(3) 200	100	100	100	(4) ***	(5) 175	(6) 480	(7) ***	(8) ***	(9) ***		

(1) Y COMPRIS PH2 - LPP-100% - (2) Sur prise en charge - (3) Prothèse et Orthodontie : sur devis détaillé - (4) cf. COSL ADE 100% - ATM 175% OU 195% (PTM) - (5) 195% (PTM) - (6) FJH ILLIMITE - (7) +100%ou+380%(PTM)-MAT +100%ou+400%(PTM) - (8) 3% PMSS/N ou TC - CPA : 3%PMSS/I ou TC - (9) TRAN 100% - OBSQ 46%PMSS

Date d'édition : 03/12/2021

*Les taux, RO inclus, s'appliquent dans le cadre du respect du parcours de soins sans remboursement des franchises.

Pour détacher facilement votre carte, pliez préalablement le papier sur les perforations (ou découpez-la).

Pour détacher facilement votre carte, pliez préalablement le papier sur les perforations (ou découpez-la).

IMPORTANT

Les cotisations, dues pour l'année, font l'objet d'un paiement périodique. Elles doivent être réglées aux dates indiquées sur l'appel pour éviter toute suspension de prestations.

La carte mutualiste permet de bénéficier du tiers payant auprès de nombreux professionnels de santé. La mutuelle règle directement, par exemple, le pharmacien ou l'établissement de santé concerné.

CHANGEMENT DE SITUATION

Tout changement doit être signalé dans les meilleurs délais sur votre espace **Harmonie & Moi** (sur PC, smartphone et tablette), par téléphone ou par courrier, en précisant toujours votre numéro d'adhérent.

- **Déménagement**: nouvelles coordonnées précises et numéro de téléphone.
- **Nouvelle domiciliation bancaire**: relevé d'identité bancaire ou postale.
- **Départ à l'étranger**: date de départ.
- **Naissance**: copie de l'extrait de naissance ou du livret de famille (dans les 3 mois).
- **Changement de caisse ou de numéro de Sécurité sociale**: photocopie de l'attestation de droits à l'Assurance maladie.

VOS DÉMARCHES SIMPLIFIÉES AVEC L'ESPACE Harmonie & Moi

SUR PC, SMARTPHONE OU TABLETTE, PROFITEZ D'UN ACCÈS COMPLET, SIMPLE ET PRATIQUE, AUX SERVICES DE VOTRE MUTUELLE!



EFFECTUEZ UNE TÉLÉCONSULTATION

Échangez n'importe où, 24h/24, 7j/7, en toute confidentialité avec un professionnel de santé par échange visio (avec ou sans caméra) ou audio.



TROUVEZ NOS PARTENAIRES SANTÉ

Géolocalisez les professionnels de santé partenaires en optique, dentaire, audio, ostéo proches de vous et économisez sur vos prochains soins.



ENVOYEZ VOS DEMANDES DE REMBOURSEMENT

Téléchargez facilement vos justificatifs et devis ou prenez-les directement en photo!



SUIVEZ VOS REMBOURSEMENTS, VOTRE CONTRAT

Consultez rapidement l'ensemble de vos remboursements et ceux de vos ayants-droit, et téléchargez vos relevés en quelques clics.



CONTACTEZ-NOUS

Adressez-nous vos demandes par message et suivez la réponse de votre conseiller grâce au suivi des demandes.



Créez votre espace ou connectez-vous:

- sur hmut.fr/harmonie-et-moi
 - en flashant ce QR code
- Téléchargement gratuit. Votre numéro d'adhérent se trouve en haut à droite sur votre carte mutualiste.



Pour détacher facilement votre carte, pliez préalablement le papier sur les perforations (ou découpez-la).

Codifications des garanties ouvrant droit au tiers payant

MALADIE	HOSPITALISATION
AMMK massuers-kinésithérapeutes	CHAM chambre particulière
AUDI audiotrithèse	CHIR hospitalisation chirurgicale
AUXM auxiliaires médicaux	FORF forfait hospitalier
COGE consultations généralistes	HOFC hospitalisation forfait hospitalier
COSL consultations, visites, actes médicaux	HOSD suppléments d'honoraires
COSP consultations spécialistes	HOSM hospitalisation médicale
EXTE soins externes	HOSP hospitalisation médicale et chirurgicale
LABO analyses médicales	
ODEA optique	DENTAIRE
+ audiotrithèse	DENT soins et prothèses
+ dentaire	DEOR orthodontie
OPAU optique	DEPR prothèses dentaires
+ audiotrithèse	DESO soins dentaires
OPTI optique	DIVERS
PHAR pharmacie et/ou LFP	CSS complémentaire santé solidaire
PHCO pharmacie à 30%**	DEPR prothèses dentaires
RHNO pharmacie à 65%**	DIV divers
RADL radios	DIV obsèques (voir DIV)
TRAN transports (voir DIV)	PTM pratique tarifaire mutualisée
* 80% et ** 90% pour le régime local.	

Vos services en ligne partout, tout le temps, avec **Harmonie & Moi** (PC, smartphone et tablette):

- Recherchez les opticiens, audiotrithésistes, chirurgiens-dentistes et ostéopathes partenaires proches de vous (selon votre garantie ou contrat).



- Contactez directement un médecin 7j/7, 24h/24 grâce à la téléconsultation (selon votre contrat).



- Téléchargez un duplicata de votre carte mutualiste et de votre tableau de garanties.

Toute utilisation frauduleuse est susceptible d'entraîner des poursuites pénales.
Harmonie Mutuelle, mutuelle jouisse aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, n° Siren 538 516 473, n° LEI 869300LUN2H8C4TD57, Siège social: 143, rue Blomet - 75015 Paris.

Carte d'adhérent mutualiste
TIERS PAYANT

Carte personnelle à présenter aux professionnels de santé



Harmonie mutuelle

GRUPE vvv

AVANÇONS collectif



Pour détacher facilement votre carte, pliez préalablement le papier sur les perforations (ou découpez-la).

Codifications des garanties ouvrant droit au tiers payant

MALADIE	HOSPITALISATION
AMMK massuers-kinésithérapeutes	CHAM chambre particulière
AUDI audiotrithèse	CHIR hospitalisation chirurgicale
AUXM auxiliaires médicaux	FORF forfait hospitalier
COGE consultations généralistes	HOFC hospitalisation forfait hospitalier
COSL consultations, visites, actes médicaux	HOSD suppléments d'honoraires
COSP consultations spécialistes	HOSM hospitalisation médicale
EXTE soins externes	HOSP hospitalisation médicale et chirurgicale
LABO analyses médicales	
ODEA optique	DENTAIRE
+ audiotrithèse	DENT soins et prothèses
+ dentaire	DEOR orthodontie
OPAU optique	DEPR prothèses dentaires
+ audiotrithèse	DESO soins dentaires
OPTI optique	DIVERS
PHAR pharmacie et/ou LFP	CSS complémentaire santé solidaire
PHCO pharmacie à 30%**	DEPR divers
RHNO pharmacie à 65%**	DIV obsèques (voir DIV)
RADL radios	PTM pratique tarifaire mutualisée
TRAN transports (voir DIV)	
* 80% et ** 90% pour le régime local.	

Vos services en ligne partout, tout le temps, avec **Harmonie & Moi** (PC, smartphone et tablette):

- Recherchez les opticiens, audiotrithésistes, chirurgiens-dentistes et ostéopathes partenaires proches de vous (selon votre garantie ou contrat).



- Contactez directement un médecin 7j/7, 24h/24 grâce à la téléconsultation (selon votre contrat).



- Téléchargez un duplicata de votre carte mutualiste et de votre tableau de garanties.

Toute utilisation frauduleuse est susceptible d'entraîner des poursuites pénales.
Harmonie Mutuelle, mutuelle jouisse aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, n° Siren 538 516 473, n° LEI 869300LUN2H8C4TD57, Siège social: 143, rue Blomet - 75015 Paris.

Carte d'adhérent mutualiste
TIERS PAYANT

Carte personnelle à présenter aux professionnels de santé



Harmonie mutuelle

GRUPE vvv

AVANÇONS collectif



- Votre carte mutualiste est désormais imprimée avec un papier à plus faible grammage. Ce papier nécessite moins de ressources et d'énergie à produire.
- Dites STOP au papier! Optez pour la réception numérique de vos documents depuis votre espace **Harmonie & Moi**, rubrique **Mes paramètres > mes choix de contact > réception de mes documents**.